

Infirmiers



Selon une étude récente du réseau d'alerte, d'investigation et de surveillance des infections nosocomiales (RAISIN), le taux d'accidents avec exposition au sang (AES) a diminué de 23 % entre 2008 et 2015 dans les établissements de santé, grâce notamment aux actions de prévention du risque.

Un accident avec exposition au sang (AES) consiste en un contact avec du sang ou un liquide biologique contenant du sang et comportant soit une effraction cutanée (piqûre ou coupure), soit une projection sur une muqueuse (œil, bouche) ou sur une peau lésée.

Ces AES peuvent potentiellement entraîner la transmission d'une maladie infectieuse au personnel soignant, comme le VIH (sida), le VHB (hépatite B) et le VHC (hépatite C). Le risque de transmission s'élève en moyenne, après exposition percutanée au sang d'un patient infecté, à 0,3 % pour le VIH, entre 0,5 et 3 % pour le VHC et entre 2 % et 40 % pour le VHB en l'absence de vaccination antérieure. Or, le taux d'AES est en baisse sur l'ensemble des établissements français participant à l'étude.

Il concerne principalement les personnels paramédicaux (60 %) et intervient souvent lors de la manipulation d'aiguille, principal mécanisme en cause (48,4 %).

La diminution de la proportion d'accidents percutanés est notamment due au port de gants de plus en plus fréquent et à la mise à disposition croissante de dispositifs médicaux

sécurisés.

[Pour consulter le rapport sur les AES](#)

© 2017 Les Echos Publishing